



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE
Samedi 8 juin 2019 - MOULINS

Présents :

Comité directeur Claude GOURLIER (président)
Marie-Noëlle RAY (secrétaire générale)
Rolande TUSSEAUD (trésorière)
Fabrice CHEVALIER
Laurent DUPUIS
Vincent JARDILLIER
Joël LECOQ
Martine MANSE
Eliane RIVIÈRE

Invités Karine SIGNORET (Secrétaire adjointe de ligue)
Eliane PÉROCHE (membre d'honneur)

Excusés :

Commission Frédéric Gouby (responsable arbitrage)
David VLAJ (responsable Ju Jitsu)

Invités Pierre-André PÉRISSOL (Maire de Moulins)
Corinne TREBOSC-COUPAS (Vice-présidente du Conseil
Départemental Chargée des Sports)

Autres personnes excusées

Jacques-Emmanuel MESPLE (président EAM Varennes)

Clubs représentés par le président ou un mandataire et/ou l'enseignant et/ou un mandataire :

- ASG VICHY, EAM VARENNES, AS CÉRILLY, ASPTT MONTLUÇON, CSLG MONTLUÇON, JC MOULINOIS, JC SAINT-POURCINOIS, EJK SAINT-YORRE, ASPTT MOULINS, JL SAINT-POURÇAIN, EJJ CUSSET, EJ TRONGET, YZEURE JUDO, EAM DOMPIERROISE, CS COSNOIS.

Article 7

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

Nombre total de clubs affiliés : 25 Nombre total de voix : 750
Nombre de clubs présents ou représentés : 14 Nombre de voix : 450

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 30/06/2018

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapports du comité directeur

❖ Rapport moral par le président Claude GOURLIER

113 licenciés de moins la saison précédente, 158 cette année ; de 2013 adhérents, nous sommes passés à ...1855, c'est-à-dire des chiffres comparables à ceux de ... 1993 !

Un constat s'impose : tous les clubs sont concernés mais ce sont dans les catégories d'âge les plus jeunes que nous constatons les défections les plus importantes.

Alors que nos jeunes écoliers (0 à 11 ans) étaient 1296 l'an dernier, ils ne sont plus que 1143 cette année (-153).

Qui plus est, 69 % des « pré-judo » et 44 % des mini-poussins ne se réinscrivent pas. En fait, il s'avère que plus on commence le judo jeune, plus vite, on arrête !

Quoi qu'il en soit, cette importante baisse de notre effectif n'a pas franchement altéré notre activité.

En effet les compétiteurs ont vu leur nombre passer de 239 à 383 et nos compétitions officielles (regroupées sur 4 journées ces deux dernières années) ont accueilli 542 combattants au lieu de 380 l'an passé.

Les animations « poussins / mini-poussins », subventionnées par le comité connaissent également un développement régulier voyant la participation de 22 de nos clubs.

Cela étant, la formation de nouveaux professeurs reste un souci permanent. Il en va de la pérennité des dojos. Hélas les candidats au BP JEPS ou au CQP ne sont pas légion et certains clubs risquent de se trouver en difficulté dans un avenir relativement proche.

Afin de répondre à ces besoins et dans un souci de proximité, la ligue propose des formations dans le département. De plus une aide du comité peut être obtenue sur simple demande mais ces mesures, aussi louables soient-elles, n'ont pas encore permis la réouverture des salles fermées et la remontée de nos effectifs.

Cette nécessité de renouvellement se retrouve également chez nos dirigeants et bénévoles. Au fil des ans des liens se sont tissés et des habitudes se sont installées si bien que ce sont souvent les mêmes qui sont sollicités. Toutefois l'augmentation des charges et la multiplication des événements rendent de plus en plus difficile la capacité à répondre à toutes les demandes.

Ainsi la première compétition de la saison a bien failli être annulée, faute de bras pour se charger de l'organisation logistique et ce n'est que grâce aux efforts conjugués des trois clubs de l'agglomération moulinoise venus épauler le comité que nous avons pu la conserver et accueillir la sélection interdépartementale « juniors ».

Nous sommes bien conscients des efforts demandés et de l'importante somme de travail nécessaire à l'organisation de ces journées, mais en l'état actuel des choses, c'est-à-dire en l'absence d'un dojo départemental, nous n'avons guère d'autre choix que de mettre les clubs à contribution.

Peut-être aurons-nous un jour l'opportunité de disposer enfin d'installations fixes dédiées à nos compétitions et à nos stages mais nos dernières démarches effectuées en ce sens, même si elles ont rencontré des oreilles attentives et suscité quelque intérêt sont encore loin d'aboutir, faute de trouver des financements suffisants.

C'est également un problème de financement qui nous amène à supprimer la section sportive de la cité scolaire Blaise de Vigenère à Saint-Pourçain / Sioule. En effet le mode de répartition de la subvention versée par la fédération pour l'emploi des cadres sportifs ayant été modifié cette année, nous ne sommes plus en mesure d'assurer la rétribution des heures liées au fonctionnement de la structure.

Par chance, nos autres subventions ont été maintenues au même niveau que les années précédentes, ce dont nous sommes particulièrement reconnaissants à nos partenaires institutionnels. Cela étant, une baisse du nombre des licenciés se répercute automatiquement sur le montant de la ristourne accordée par la fédération, et si le Conseil Départemental nous a promis le même montant que l'année dernière, le CNDS devrait, quant à lui, être minoré globalement de 5 %, la répartition pour chaque club et comité étant laissée à l'appréciation des ligues et non plus effectuée par les agents de la D.D.C.S.P.P.

Ainsi donc, plus que jamais il nous faut compter sur nos propres forces et sur le dynamisme de nos clubs. La ligue est aujourd'hui très étendue et semble bien loin de la vie des clubs. Il importe par conséquent que nous parvenions à garder un certain volume d'activités sur notre territoire afin que nos clubs ne soient pas lésés du fait de leur éloignement et ne voient leurs possibilités de progression fortement contrariées.

Pour l'heure, je ne suis pas sûr que nous en ayons vraiment à en souffrir ; les résultats très encourageants obtenus par certains de nos « ressortissants » sont la preuve de l'investissement et de l'excellent travail réalisé dans nos clubs. Je souhaite que cet état de fait perdure et vous remercie, professeurs, dirigeants, athlètes, bénévoles, parents et accompagnateurs pour votre engagement et votre soutien.

Entraide et prospérité mutuelle !

❖ Rapport d'activité par la secrétaire générale Eliane RIVIÈRE

COMPÉTITIONS

Quatre journées de compétitions se sont déroulées entre décembre 2018 et mars 2019 :

- Le 9 décembre à St Moulins :
 - o Animation départementale Benjamins F / G
 - o Championnat Juniors AURA

- Le 20 janvier à Saint-Pourçain :
 - o Circuit Régional Minimes (suivi du challenge Cluzel-Dumont organisé par le club local)

- Le 3 février à Yzeure :
 - o Championnat départemental Cadets F / M
 - o Coupe individuelle Minimes
 - o Tournoi Benjamins

- Le 17 mars à St-Yorre :
 - o Critérium Benjamins
 - o Championnat individuel Seniors F / M

STAGE D'ATHLÈTES (Encadrés par Guillaume Purseigle)

3 stages pour les benjamins :

- Le 24 novembre 2018 à Montluçon
- Le 12 janvier 2019 à St Yorre
- Le 4 mai 2019 à Yzeure

2 stages pour les minimes :

- Le 29 et 30 octobre à Saint-Pourçain
- Les 20-21 et 22 avril 2019 au Centre Omnisports de Vichy

STAGES D'ARBITRAGE (encadrés par Frédéric Gouby)

Comme chaque année **3 stages** ont été organisés :

- Le 7 octobre 2018 : stage de rentrée à Yzeure ouvert à tous, arbitres et commissaires sportifs, titulaires, stagiaires, professeurs et dirigeants.

2 stages de deux jours avec hébergement au C.R.E.P.S de Vichy / Bellerive :

- Les 22 et 23 octobre 2018.
- Les 18 et 19 février 2019.

Ces deux stages concernent essentiellement l'école d'arbitrage.

STAGE JU JITSU (encadré par David Vlaj)

Le 1^{er} Mai 2017 à la salle Omnisports de Lurcy-Lévis

STAGES KATA (encadrés par Jean-Pierre Fantin)

- Un stage encadré par Jean-Pierre Fantin le 12 décembre 2018 à Dompierre / Besbre
- Un stage encadré par Lucien Simon le 5 mai 2019 à Cosne.

ANIMATIONS MINI-POUSSINS / POUSSINS

- Le 24 novembre 2018 à Tronget : 114 participants.
- Le 2 février 2019 à Yzeure : 208 participants.
- Le 10 mars à Montluçon (ASPTT) : 109 participants.
- Le 31 mars à Cusset : 207 participants

Le déroulement des compétitions est toujours très intense mais la convivialité générée par les clubs organisateurs aide au bon fonctionnement de la journée.

Merci à eux pour leur engagement et leur accueil lors de ces manifestations.

❖ Rapport financier par la trésorière Marie-Noëlle RAY

Le budget prévisionnel 2018 était de 38 884.00 Euros. Le budget réalisé est de 41 946.53 Euros en dépenses et de 40 444.09 Euros en recettes. Il ressort donc un solde négatif de 1 502.44 Euros.

Concernant les recettes, nous avons réimputé une somme de 1 500.00 Euros qui était en réserve, et nous sommes dans l'attente de la dotation de la Ligue pour l'emploi de Guillaume PURSEIGLE qui s'élève à 2 940.00 Euros. Ce montant est pris en compte dans la comptabilité 2018 au niveau des recettes, mais est comptabilisé en produits à recevoir et donc non encore encaissé.

Il a été demandé une subvention de 6 900.00 Euros à Jeunesse et sports, nous avons perçu 5 100.00 Euros. En outre nous avons demandé une subvention de 7 400.00 Euros au Département, nous avons reçu 5 000.00 Euros.

Concernant les dépenses, le coût de la manifestation du Mercredi de l'Equipe de France s'élève à la somme de 3 407.00 Euros.

D'autre part, nous n'avons reçu que récemment du groupement d'employeurs, la valorisation de l'emploi de Guillaume PURSEIGLE. Ce dernier intervient principalement sur la section sportive de la cité scolaire Blaise de Vigenère de Saint-Pourçain sur Sioule. Il organise et dirige également les stages d'athlètes et effectue des activités d'ordre administratif. Le montant de la facture du groupement d'employeurs s'élève à la somme 7 244.00 Euros. Cette somme est comptabilisée mais à ce jour la facture n'est pas réglée.

Au niveau des compétitions, en 2018, nous avons organisé une compétition supplémentaire en décembre 2018 à Moulins d'où une augmentation du poste compétitions.

Les frais de secrétariat ont diminué. Dans le poste frais de déplacement il est à noter que sont inclus dans cette somme l'abandon des frais des membres du Comité.

En 2018, nous avons fait l'achat d'une balance.

En banque au 31 Décembre 2018, les avoirs s'élèvent à la somme de 25 611.15 Euros.

Cette année encore, les subventions ont toujours une nette tendance à diminuer et le regroupement des clubs entraîne inévitablement la diminution de la cotisation club.

Nous avons établi un budget prévisionnel 2019 à 35 930.00 Euros. Au 30 Avril 2019, 8 396.37 Euros ont été réalisés en dépenses. Il faudra régler la facture du Centre Omnisports de Vichy pour le stage des 20, 21 et 22 Avril (environ 2 000.00 Euros), la facture de 608.00 Euros au groupement d'employeurs pour le stage d'arbitrage, et le reversement à la ligue de la cotisation pour 24 clubs, soit 2 760.00 Euros. À venir également le règlement des animations poussins qui se déroulent en fin d'année, le stage d'arbitrage d'octobre 2019 et les factures afférentes à l'emploi de Guillaume. 4 202.00 Euros ont été encaissés au 30 Avril 2019. Nous sommes dans l'attente essentiellement des subventions et de la dernière tranche de la ristourne de la FFJDA, d'où la nécessité de garder des fonds en réserve.

Concernant le budget prévisionnel 2020, nous l'établissons à 33 510.00 Euros et reconduisons pour l'instant les mêmes activités que les années précédentes, à savoir quatre journées de compétitions, 2 stages d'arbitrage en plus du stage de rentrée ainsi que des stages d'athlètes sur 2 jours pour les minimes et cadets et 3 stages de 1 jour pour les benjamins. À ceux-ci s'ajoutera vraisemblablement un stage interdépartemental à Ceyrat.

Nous allons donc devoir examiner avec le Groupement d'employeurs les heures de mise à disposition de Guillaume. Le maintien de la section sportive de Saint Pourçain est sérieusement compromis. Le comité va se recentrer sur les compétitions, les stages, les animations et des manifestations ponctuelles.

3. Rapport des vérificateurs aux comptes Cécile BLOT et Didier WAX

Les vérificateurs aux comptes constatent la correspondance des comptes du comité de l'Allier de Judo. Ceux-ci n'apportent pas de commentaires particuliers.

En conclusion, les vérificateurs valident les comptes du comité de l'Allier de Judo pour l'exercice 2018.

4. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur

Les rapports du comité directeur sont approuvés à l'unanimité.

Le quitus de gestion est donné au comité directeur.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

5. Rapport d'activité des commissions

❖ Commission sportive par Laurent DUPUIS

Benjamin(e)s

➤ **27 Avril 2019** : Sélection Interdépartementale individuelle Zone A (regroupant 5 départements).
Nos compétiteurs ont réalisé 13 podiums.

Féminines

Places de 2^{ème} :

57 kg	CREUSE DA SILVA Irina	Judo Kwai Bourbonnais
63 kg	VISINONI Alicia	JC Saint-Pourcinois

Places de 3^{ème} :

29 kg	CHAUPON Emma	JC Saint-Pourcinois
32 kg	GONCALVES Celia	EAM Dompierroise
36 kg	BARTOUX Juliette	JC Saint-Pourcinois
48 kg	BLANDIN Lucile	Yzeure Judo
48 kg	BOUDY Juliette	Ecole Judo de Tronget

Masculins

Place de 1^{er} :

30 kg	COUCHARD HEBRARD Imanol	ASPTT Moulins Judo
-------	-------------------------	--------------------

Place de 2^{ème} :

27 kg	THURIES Zacharie	ASG Vichy
-------	------------------	-----------

Places de 3^{ème} :

27 kg	PASTURAL Clément	Yzeure Judo
-------	------------------	-------------

30 kg	DUVIEUSART Loïc	CSLG Montluçon
46 kg	CHESNEAU Julien	ASPTT Moulins
60 kg	DA COSTA Adrien	ASG Vichy

➤ **12 Mai 2019** : Coupe Régionale Aura (regroupant 11 départements) - 26 Compétiteurs Sélectionnés.

Féminines

Place de 2^{ème} :

32 kg	BENNACER Ines	ASPTT Moulins
-------	---------------	---------------

Place de 3^{ème} :

57 kg	CREUSE DA SILVA Irina	ASG Vichy
-------	-----------------------	-----------

Places de 5^{ème} :

44 kg	THURIES Cyane	ASG Vichy
48 kg	BRUYAND Sarah	JC Gannat
30 kg	VASSEUR Anthony	ASPTT Moulins

Minimes

Pour la saison 2018-2019, en plus de la compétition départementale, 11 phases de sélection ont été organisées dans le cadre du circuit régional.

➤ **Dimanche 16 Décembre 2018 à Villebon sur Yvette (91)** : Coupe de France Minimes.

60 kg	TINARD Brandon	JC Saint-Pourcinois	9 ^{ème}
-------	----------------	---------------------	------------------

➤ **Coupe AURA, le 10 mars 2019 à Ceyrat**

Filles :

36 kg	SANGARIA Myriam	CSLG Montluçon	3 ^{ème}
52 kg	LEROUX Eloise	Yzeure Judo	3 ^{ème}
63 kg	NEBOUT-GONSARD Anaïs	EAM Varennes sur Allier	7 ^{ème}
66 kg	CALONNE Arnaud	JC St-Pourcinois	7 ^{ème}
73 kg	PUYBARET Hugo	EJK St-Yorre	1 ^{er}

La phase nationale s'est déroulée les 30 -31 Mars 2019 à Villebon-sur-Yvette.

➤ **Championnat Aura par Equipes de Club à Grenoble le 11 mai 2019**

L'alliance Judo Club Saint-Pourcinois / Yzeure Judo se classe 9^{ème} / 19.

➤ **Coupe de France Minimes par équipes de Département - 25 Mai 2019 à Villebon sur Yvette (91)**

Le comité présentait 2 équipes à cette manifestation rassemblant 79 départements.

Cadet/tes

➤ Tournoi de France Cadet - 19 Janvier à CANNES

70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	1 ^{ère}
-------	------------------	-------------	------------------

Juliette est qualifiée pour le championnat de France et sélectionnée en équipe de France.

➤ ½ Finale Championnat de France – 16 Février à Dijon

44 kg	FANTIN Emma	EAM Dompierroise	3 ^{ème}
46 kg	DUMONT Théo	JC St Pourcinois	1 ^{er}
50 kg	BOULADE Ewen	Yzeure Judo	2 ^{ème}

➤ ½ finale championnat de France – 09 Mars à Ceyrat

44 kg	FANTIN Emma	EAM Dompierroise	3 ^{ème}
-------	-------------	------------------	------------------

➤ Championnat de France – 13/14 Avril à Villebon-sur-Yvette.

46 kg	DUMONT Théo	JC St-Pourcinois	9 ^{ème}
70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	1 ^{ère}

➤ Coupe d'Europe en à Zagreb (Croatie) le 10 Mars.

70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	3 ^{ème}
-------	------------------	-------------	------------------

➤ European Cup de Belin (Allemagne) le 28 Avril.

70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	5 ^{ème}
-------	------------------	-------------	------------------

➤ Coupe d'Europe à Bielsko Biala (Pologne) le 19 Mai.

70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	3 ^{ème}
-------	------------------	-------------	------------------

➤ Championnats Espoirs (1^{ère} année) – 11 Mai 2019 à Veauche

Cadettes

52 kg	DEROUIN BOULET Irlande	CSLG Montluçon	1 ^{ère}
-------	------------------------	----------------	------------------

Cadets

46 kg	DELHOMME Akram	Judo Kwai Bourbonnais	2 ^{ème}
-------	----------------	-----------------------	------------------

Les 2 sélectionnés participeront aux Championnats de France Espoirs qui se dérouleront le 2 Juin 2019 à Ceyrat.

➤ Championnats Individuels 2^{ème} division - 18 Mai à Rumilly

Masculins :

81 kg	LAHONDES Arnaud	CS Cosnois	5 ^{ème}
-------	-----------------	------------	------------------

Juniors

➤ **9 Décembre à Moulins** : 10 de nos compétiteurs ont été retenus lors de la sélection Interdépartementale pour la zone Auvergne.

Féminines

57 kg	PINOT Loïce	J.C. Saint-Pourcinois	3 ^{ème}
57 kg	DARBELET Danahe	Yzeure Judo	4 ^{ème}
63 kg	CREUSE DA SILVA Léa	Judo Kwai Bourbonnais	3 ^{ème}
70 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	HQ

Masculins

55 kg	NGUYEN Jillian	J.C. Saint-Pourcinois	3 ^{ème}
60 kg	AZEMA Alexis	ASPTT Moulins	1 ^{er}
60 kg	ALKIHAL Amine	Yzeure Judo	2 ^{ème}
66 kg	SAUTAREL Victor	ASPTT Moulins	3 ^{ème}
73 kg	DARRAS Abel	Yzeure Judo	1 ^{er}
100 kg	RAHOU Mohamed	ASPTT Moulins	1 ^{er}

Seniors

➤ **Championnat France Para-Judo Technique Senior – 04 Décembre 2018 à Villebon-sur-Yvette.**

Charlène PETITJEAN (Yzeure Judo) devient Vice-Championne de France

Vincent JARDILLIER (EJK Saint-Yorre) monte sur la troisième marche du podium.

➤ **Tournoi de France Vétérans à Tours le 27 Avril 2019**

66 kg	M5	SIGNORET Alain	CSLG Montluçon	3 ^{ème}
-------	----	----------------	----------------	------------------

Alain est sélectionné pour les championnats d'Europe à Las Palmas (Espagne) les 27 et 28 Juillet 2019 et aux championnats du Monde à Marrakech (Maroc) du 10 au 13 Octobre 2019.

❖ **Commission arbitrage par Frédéric GOUBY**

L'EFFECTIF

20 arbitres titulaires (contre 18 la saison dernière, +2) :

6F4 / 2F3 / 5F2 / 7F1

21 commissaires titulaires (contre 19 la saison dernière +2) :

2N3 / 3N2 / 16N1

12 élèves en formation à l'école d'arbitrage et de commissaires (contre 17 la saison dernière, cela fait deux saisons où peu de jeunes entrent en formation => les clubs ne doivent pas oublier leurs actions de sensibilisation !).

L'effectif complet est donc de 53 personnes (54 la saison dernière). On sent une légère érosion de l'effectif depuis deux ans. Néanmoins, l'implication et la qualité de l'effectif en place est excellent. Ce sont des gens de valeur et de confiance.

Le groupe, en légère baisse, est alimenté, comme depuis de nombreuses années par seulement un tiers des clubs du département.

La majorité de l'effectif est issue de l'école d'arbitrage et de commissaire. Cette structure qui aura 20 ans en 2021, est l'élément primordial de notre bon fonctionnement départemental. Il ne faut pas le perdre de vue.

À ce sujet, la saison prochaine, un nouveau fonctionnement sera mis en place sur les stages de deux jours.

Lors de la saison, 4 dates étaient au calendrier départemental.

LES STAGES

3 stages de formation ont eu lieu cette saison :

- 7 octobre 2018 à Yzeure, 41 participants (arbitres, commissaires, stagiaires, élèves de l'école, membres du comité départemental => 11 clubs représentés). Une participation en forte baisse cette année (-13).

- 22 et 23 octobre 2018 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 19 participants, 7 clubs représentés.

- 18 et 19 février 2019 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 19 participants, 7 clubs représentés.

LES CONCOURS

COUPE DU JEUNE ARBITRE AURA CADETS

10 mars 2019 à Ceyrat

Romain LE ROUX, Yzeure judo et Quentin GAILLOT (ASPTT Moulins) ne se classent pas.

COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIME ZONE A

27 avril 2019 à Ceyrat

Yanis El Omari (Yzeure Judo) termine 3^{ème}.

Mathieu Gouby (ASG Judo Vichy) ne se classe pas.

Depuis quelques saisons maintenant, nous marquons le pas lors des concours. Plusieurs raisons à cela, tout d'abord, avec la fusion en grande région, le niveau général s'est considérablement accru. Ensuite le calendrier des jeunes arbitres dans certains départements de l'AURA peut aller jusqu'à 8 dates, là où nous n'en comptons que 4. Enfin, dans certains gros départements, la pression entre

les jeunes arbitres est beaucoup plus grande que la nôtre compte tenu d'un effectif parfois très important.

Malgré les déceptions récurrentes aux différents concours, il ne faut pas se laisser abattre, nous devons continuer à travailler et rester exigeants sur nos attentes pour assurer la pérennité du fonctionnement de notre département, tant au niveau des arbitres que des commissaires.

LES PROMOTIONS

Arbitre départemental

Romain LE ROUX, Yzeure judo

Commissaire sportif départemental

Nicolas DUCHET, EAM Dompierre
Manon GLEIZES, EAM Dompierre
Quentin CHABANON, ASG Judo Vichy
Aurélien DUPUIS, JC Saint-Pourçain

Notez qu'au niveau scolaire (UNSS), Aurélien a obtenu avec brio, son titre de jeune officiel National.

6. Présentation des décisions issues de l'AG Fédérale du 07/04/2019 (Metz)

- ❖ Le prix de la licence pour la saison 2019 – 2020 est fixé à **40 €**
- ❖ Statuts FFJDA
Article 16 : compétences de l'assemblée générale
L'assemblée générale est notamment compétente :
[...] pour adopter, sur proposition du conseil d'administration, le règlement intérieur, le règlement financier et le règlement sportif [...]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

7. Mise en conformité avec les textes votés à l'AG fédérale

Article 8 : convocation et ordre du jour

[...]Elle se réunit au moins une fois par an, au lieu et à la date fixée par le comité directeur, au cours du deuxième trimestre de l'année civile et impérativement avant l'assemblée générale de la ligue dont le comité dépend dans le cas des années électorales.

Dans tous les cas, l'assemblée générale annuelle du comité doit se tenir après que la conférence des Présidents aura approuvé les projets de développement et de fonctionnement régionaux (ligue et comités) et le PADT.

~~Dans les années ordinaires les assemblées générales des comités se tiendront impérativement après l'assemblée générale de la ligue dans le cadre de l'application des décisions et orientations de l'assemblée générale fédérale, puis de l'élaboration du plan d'action territorial en région pour soumettre le plan d'action du comité de la saison à venir à l'assemblée générale du comité. [...]~~

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

REPRISE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

8. Modification du Règlement Intérieur

Article 3 : le comité directeur

[...]Lorsqu'une décision relevant du comité directeur doit être prise alors que ce dernier ne peut être réuni, il est possible de consulter par écrit (postal ou électronique) les membres du comité directeur.

Pour qu'une consultation écrite soit valable, au moins la moitié des membres composant le comité directeur doivent y avoir répondu.

Les décisions prises par consultation écrite ont la même valeur que celles prises lors d'une réunion du comité directeur.

La modification est adoptée à l'unanimité.

9. Désignation des vérificateurs aux comptes

Cécile BLOT (ASPTT Moulins) et Didier WAX (CLSG Montluçon) sont reconduits dans leurs fonctions pour la saison 2019 - 2020.

10. Questions diverses

Aucune question diverse portée à l'ordre du jour.

Remise de récompenses

Athlète Minime

Eloïse LE ROUX

Hugo PUYBARET

Yzeure Judo

EJK Saint-Yorre

Myriam SANGARIA

CSLG Montluçon

Athlètes Cadets

Ewen BOULADE

Yzeure Judo

Juliette DIOLLOT

Yzeure Judo

Théo DUMONT

JC Saint-Pourçain

Emma FANTIN

EAM Dompierre

Handisports

Vincent JARDILLIER

EJK Saint-Yorre

Charlène PETITJEAN

Yzeure Judo

Distinctions fédérales (dirigeants)

Claudette BLANCHARD

JC Saint-Pourçain

Lettre de félicitations

Jacques FERRANDON

JC Saint-Pourçain

Lettre de félicitations

Franck LACROIX

ASPTT Montluçon

Lettre de félicitations

Pascale POMARES

ASG Vichy

Médaille de Bronze

Patrick RIBET

AS Cérilly

Médaille de Bronze

Gérard GAZUT

CS Cosne

Médaille d'Or

Distinctions fédérales (professeurs)

Charlène BEAUCHER

ASG Vichy

Palmes de Bronze

Pierre LAFAURE

EJJ Cusset

Palmes de Bronze

Après les allocutions des personnalités présentes, l'assistance est conviée à un apéritif d'honneur.

Fin de l'assemblée à 18 heures 30

La Secrétaire

Eliane RIVIÈRE



Le Président,

Claude GOURLIER

